

Communiqué de presse du 18 février 2016

## Premier parc éolien pour la SEM SIPEnR

**La SEM SIPEnR, actionnaire du premier parc éolien 100 % collectif et citoyen avec la SEM SERGIES, l'association Éoliennes en Pays de Vilaine et le fonds d'investissement Énergie Partagée.**

Dans un contexte marqué par la forte variabilité des prix de l'énergie, la montée de la précarité énergétique et le changement climatique, les énergies renouvelables représentent une solution pérenne et indispensable.

La SEM SIPEnR est une Société d'Économie Mixte créée à l'initiative du SIPPEREC, le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Communications, fédérant plus d'une centaine de collectivités franciliennes. Le SIPPEREC est fortement engagé dans le développement des énergies renouvelables : il exploite 65 centrales solaires photovoltaïques et est à l'origine de la relance de la géothermie profonde en Île-de-France avec le développement de trois projets d'envergure\*.

La SEM SIPEnR est le fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs régionaux et nationaux impliqués et compétents dans le développement, la construction et l'exploitation d'énergies renouvelables.

Au service des collectivités locales et des acteurs des territoires (agriculteurs, entreprises, etc.) et en lien avec les entreprises innovantes pour la transition énergétique, la SEM SIPEnR vient de s'associer à la SEM SERGIES, à l'association Éoliennes en Pays de Vilaine et au fonds d'investissement Énergie Partagée pour construire et exploiter le parc éolien à Avessec (44).

Ce projet, situé dans l'une des zones les plus ventées en France, a un fort potentiel de production énergétique. Le choix du site est issu du croisement de différents facteurs tels que la présence d'une ressource éolienne, la proximité d'un réseau électrique, l'absence de servitudes réglementaires, l'éloignement des lieux habités, la facilité d'accès et la présence d'une volonté politique locale.

Le portage de ce projet éolien est unique en France, dans la mesure où il sera le premier parc détenu à 100 % par des partenaires issus des collectivités publiques et de regroupements citoyens. Ce parc sera donc un exemple dans ce domaine et une vitrine pour promouvoir un modèle de financement des énergies renouvelables en France.

Vous trouverez en pièce jointe le dossier de presse de ce premier parc éolien 100 % collectif et citoyen.

### Calendrier du projet :

- Juin 2014 : obtention du permis de construire de la Ferme Éolienne d'AVESSAC,
- Janvier 2016 - Octobre 2016 : Réalisation des fondations et travaux sur le réseau électrique, puis montage des éoliennes,
- Novembre 2016 : mise en service.

\* 3 projets à Arcueil/Gentilly (ARGÉO), à Bagneux (BAGÉOPS) et à Rosny-sous-Bois/Noisy-le-Sec/Montreuil (YGÉO)

# UN ACTIONNARIAT PLURIEL

La **SEM SIPEnR** est le fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs régionaux, impliqués et compétents dans le développement et l'exploitation d'énergies renouvelables. L'actionnariat se veut également diversifié avec la participation de différents syndicats, de la Caisse des Dépôts et Consignations et une participation citoyenne à travers le mouvement Énergie Partagée.

- **SIPPEREC**
- **CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS**
- **SAEML ENERSIEIL**  
Société anonyme d'économie mixte locale ENERSIEIL créée en 2012 par le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire.
- **AGEMO**  
Association des maîtres d'ouvrage publics en géothermie.
- **SAGECHAU**  
Société Alfortvillaise pour la gestion du chauffage urbain.
- **ÉNERGIE PARTAGÉE**  
Le mouvement Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production locale d'énergies renouvelables.
- **SEM SOLEIL**  
Société d'économie mixte, SOLIDARITÉ ÉNERGIES INNOVATION LOIRE créée en 2012 par le Syndicat intercommunal d'énergie du Département de la Loire.
- **SEML SERGIES**  
Société d'économie mixte locale SERGIES créée en 2009 par le Syndicat des énergies de la Vienne (SIEEDV).

## Contacts presse

### SEM SIPEnR

**Arnaud Brunel** - abrunel@sipenr.fr - 01 44 74 83 95

### À propos de la SEM SIPEnR – [www.sipenr.fr](http://www.sipenr.fr)

La Société d'Économie Mixte SIPEnR a été créée par le SIPPEREC, Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Télécommunications. Le SIPPEREC en est l'actionnaire majoritaire à 65 %, avec la Caisse des Dépôts et Consignation à hauteur de 20 %.

**Elle est présidée par M. Jacques BOUVARD, Vice-président du SIPPEREC.**

### À propos du SIPPEREC – [www.sipperec.fr](http://www.sipperec.fr)

Établissement public local, le SIPPEREC\* regroupe plus d'une centaine de collectivités franciliennes sur un territoire de plus de 7 millions d'habitants. Partenaire public des collectivités territoriales, le SIPPEREC accompagne, conseille et assiste ses adhérents dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, pour les aider à relever les défis de la transition énergétique et du numérique.

En complément de son activité dans la distribution et la fourniture d'électricité, le SIPPEREC est devenu depuis 2006 producteur d'énergie en développant une compétence « énergies renouvelables ». Il gère aujourd'hui 65 centrales photovoltaïques et trois opérations de géothermie (Arcueil/Gentilly, Bagneux, Rosny-sous-Bois / Noisy-le-Sec / Montreuil). Pour le projet de géothermie des villes de Grigny et Viry-Châtillon, une société publique locale a été créée entre le SIPPEREC et les deux villes : la Société d'Exploitation des Énergies Renouvelables (SEER Grigny-Viry).

**Le SIPPEREC est présidé depuis mai 2014 par Jacques J.P. MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne, Président de l'Établissement Public Territorial # PARIS EST MARNE ET BOIS.**

\*SIPPEREC : Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication